



Transports

Un écran acoustique en plastique recyclé à Fos-sur-Mer

Confrontée à la forte fréquentation de la RN 568 avec 75 000 véhicules circulant par jour, l'intercommunalité Ouest Provence a entrepris depuis 1990 la réalisation de murs antibruit. La société Agilis a été mandatée pour la réalisation de la troisième et dernière phase de ce vaste chantier. S'inscrivant pleinement dans la démarche de développement durable, Agilis a choisi la société Sodilor pour la fourniture de structures modulables en plastique recyclé. 530 mètres d'écran végétalisable et 250 mètres de butte en terre s'échelonnent ainsi du stade des Marais jusqu'au stade de l'Allée des Pins.

Le mur anti-bruit est entièrement construit en plastique revalorisé à partir de bouteilles recyclées, correspondant à 2 300 m³ de surface soit environ 12 millions de bouteilles !

Une fois installés, les assemblages de plastique retraité sont simplement remplis de terre. Le mur suit les courbes et s'adapte à l'inclinaison du terrain (jusqu'à 5 %). La combinaison des modules préfabriqués a simplifié le terrassement, la poussée de la terre consolidant l'ensemble de l'ouvrage, l'écran ne nécessite pas en effet de fondations.

S'intégrant remarquablement dans le paysage grâce à sa structure végétalisable des deux côtés, Le mur est agrémenté depuis le mois de mars de différentes essences de plantes régionales (lauriers, thym, genets...). Il est également équipé d'un système d'arrosage automatique par aspersion. Il est classé dans la catégorie des constructions de ce type « hautement absorbant ».

À savoir :

2,5 millions d'€, le coût total des deux phases du mur antibruit menées par l'EPAD Ouest Provence.

1109 000 €, le coût total de la partie du mur encore en construction, végétalisation, arrosage intégré et parking de 25 places compris.

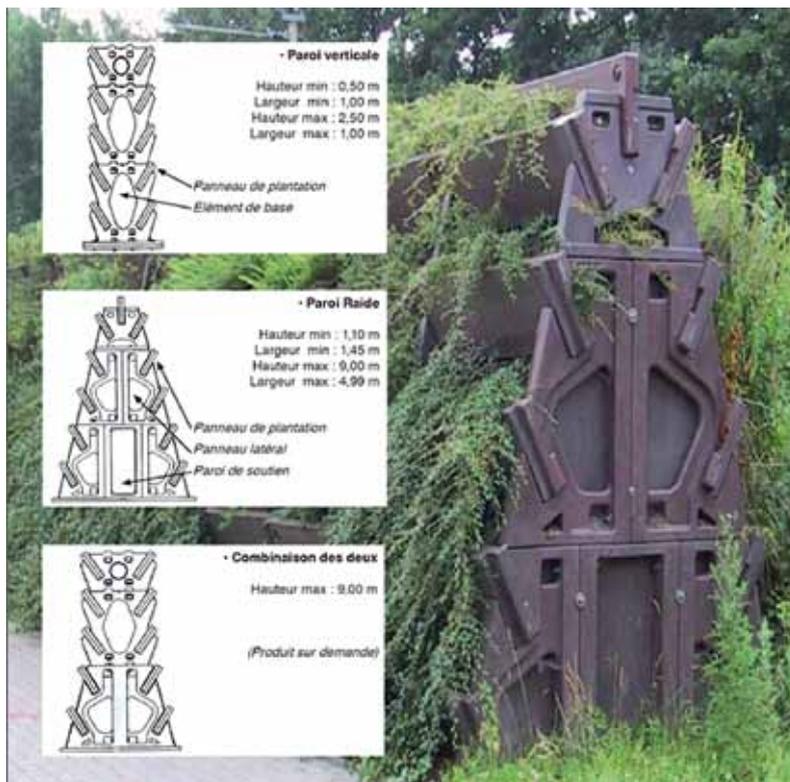
1360 mètres, la longueur totale du mur antibruit réalisé en deux tranches par l'EPAD.

15 ans, la durée de vie minimale de la structure. Des tests (résistance aux UV, déformation du matériel...) réalisés en laboratoire indiquent cependant une durée de vie supérieure.

5,20 m, le point culminant du mur végétalisé.

Opération supervisée par l'EPAD pour le compte de Ouest Provence.

www.sodilor.fr



INSOLITE

Des wagons où le bruit est autorisé

La SNCF a réservé dix rames TGV aux familles cet été sur deux lignes tests (Paris-Marseille et Paris-Montpellier). Les 4 400 places étaient commercialisées depuis le 6 mai. Les trajets ont eu lieu tous les samedis entre le 4 juillet et le 1^{er} août au départ de la gare de Lyon.

Baptisée TGV Family, cette opération offre notamment des réductions tarifaires de 60 % pour les enfants de moins de 12 ans, tandis que Disneyland Paris assure des animations de ces rames. L'objectif selon le PDG de la SNCF, Guillaume Pepy : assurer la tranquillité des voyageurs en séparant